

III

JEUDI, 9 MAI, TRES TOT LE MATIN

L'Ascension, jour férié, pont prolongé, circulation calme, tous les ingrédients semblent réunis pour passer une bonne matinée en famille. Pourtant, tôt le matin, l'adjudant Ferracci, marié, père de deux enfants, mais aussi gendarme malgré tout, s'est mis au travail après avoir lu l'article de « l'avenir de l'Aube » et entendu la radio matinale.

Incroyable pouvoir des médias qui peuvent en un tour de main, vous transformer un drame local et provincial en une affaire nationale !

Voilà plus de quarante huit heures que François Perrault est mort et l'enquête n'a pas avancé d'un poil, en dehors des indices « offerts » par le meurtrier et les quelques renseignements recueillis sur l'identité de la victime, son caractère, sa vie, son travail et son engagement politique. Pourtant la presse et les radios parlent abondamment du « Noyé de Montigny-les-Monts » et toutes avancent l'idée d'un meurtre politique exécuté dans un lavoir pittoresque au fin fond de la France profonde. Une campagne s'amorce, elle va faire du bruit.

L'adjudant le pressent, sa journée sera longue et pénible. Dans ces cas-là, la gendarmerie nationale ne tient aucun compte des nécessités familiales, la mission passe avant la raison.

L'indolence toute méditerranéenne du commandant de la brigade d'Ervy-le-Châtel va subir le tourment de ces gens du nord toujours pressés et éternels donneurs de leçons, comme si l'efficacité avait un lien quelconque avec la précipitation !

Voilà quinze ans que Dominique Ferracci marche à son rythme et voilà quatorze fois qu'il termine ses années de service bien noté par ses supérieurs.

Tout son physique annonce sa personnalité. De taille moyenne pour un gendarme, il se situe généralement au-dessus du lot des adjudants et commandants de brigade quant aux résultats. Son allure sportive et ses tempes grisonnantes se conjuguent pour annon-

cer un coureur de fond plus qu'un sprinter, mais l'essentiel, a-t-il appris, n'est pas de faire des vagues hautes comme ça en cours de route, non, l'essentiel est de se présenter sur la ligne d'arrivée avec des résultats probants.

Ses supérieurs en ont fait l'expérience. Bien des fois, ils ont éprouvé le besoin de le stimuler tout au long de son parcours ; souvent ils l'ont secoué en le comparant à des collègues bien plus efficaces pendant l'action et presque toujours, ils l'ont retrouvé en tête du peloton sur la dernière ligne droite avant l'arrivée.

Etonnante tête froide pour un Corse, Ferracci sait opposer calme et fermeté à ses supérieurs tant qu'ils n'ont pu ou su lui démontrer la faiblesse de ses arguments ou de ses engagements. Rares sont les erreurs qui entachent son dossier.

Donc, le commandant de la brigade d'Ervy-le-Châtel s'est mis au travail.

Au tableau noir, offert par le maire et fixé au mur par le factotum du collège voisin, Ferracci a déjà esquissé les deux piliers sur lesquels reposera son enquête :

Le premier schéma tracé d'une main sûre, met en évidence un triangle dont les pointes représentent les centres fréquentés par la victime : Saint-Florentin, l'entreprise ; Montfey, le domicile ; Montigny-les-Monts, la naissance et le décès. Bref et net.

Le deuxième schéma aligne l'appareil mis en place pour mener l'enquête et les investigations qui s'ensuivront. Une sorte de pyramide comme les aiment tous les militaires :

En haut, dans un premier et grand rectangle, noblesse oblige, Ferracci a placé la Gendarmerie nationale, avec des interventions pouvant provenir de tous les niveaux, suivant l'importance de l'affaire et les réactions de la presse.

En dessous, un autre rectangle, moins large et plus étroit, dans lequel apparaissent les titres « Préfet, Procureur », juste place consacrée aux autorités civiles. Tradition républicaine oblige.

Immédiatement en dessous, un autre rectangle, presque aussi grand que le précédent, celui de la Brigade sur le territoire de laquelle a été trouvé le cadavre et là où a débuté la procédure que personne ne pourra lui retirer, à lui, Ferracci, sauf erreur grave au cours de l'enquête qu'il compte mener avec efficacité.

Sous la brigade sont distribués de tout petits rectangles dans lesquels surgissent les différentes directions que doit prendre l'enquête à partir des premières informations et des intuitions de Ferracci. On y lit : itinéraire, famille, travail, relations, immigrés, presse, politique et obsèques.

Des rectangles supplémentaires ont été tracés, ils ne contiennent aucune mention, simple prévision, car l'expérience d'une longue carrière a appris au gendarme de toujours laisser une fenêtre ouverte sur l'imprévu. Générosité corse, il en a prévu trois !

Fin prêt, et tout de suite après son deuxième café de la matinée, le commandant réunit sa brigade au rapport et explique à ses hommes l'ampleur que risque de prendre, selon lui, le crime du lavoir. Puis il distribue les tâches pour la matinée. Ses cinq hommes et son brigadier, lui permettent de constituer trois équipes.

La première, conduite par le brigadier Durand, part sur la commune de Montfey, située à quatre kilomètres de la brigade. Elle devra collecter toutes les informations concernant la vie de la victime, sa famille, ses relations dans le village, son comportement lors de la campagne électorale, les incidents survenus et, notamment, elle devra recueillir une déclaration écrite du maire, président du bureau de vote, et, si possible, une attestation du couple importuné dans cette affaire d'obstruction au vote dont on parle tant.

La deuxième équipe est chargée de retourner à Montigny-les-Monts pour glaner le maximum d'informations sur la place tenue par la victime et sa famille du temps de leur présence dans cette commune. Elle devra aussi rechercher les relations entretenues par François dans le village et obtenir un maximum d'informations, y compris celles du maire. Enfin, il est indispensable de comprendre le rôle joué par le lavoir communal retenu comme « armé du crime » par le meurtrier et si possible commencer à pénétrer la signification de ce soi-disant mobile : « Faire taire un hâbleur incorrigible », termes choisis dans le but d'égarer les enquêteurs ou de sonder leur capacité à résoudre cette énigme.

La troisième équipe doit se rendre dans le Bois du Parc, pour vérifier si la BMW, signalée abandonnée depuis la veille, est bien là voiture de François Perrault. Dans l'affirmative, le véhicule devra être transporté à la brigade avec précaution pour sauvegarder les indices intérieurs.

Après le départ de ses trois antennes, Ferracci prend un nouveau contact avec son collègue de Saint-Florentin. L'enquête sur le lieu de travail revient à ce brave Dumont. Il devra obtenir des informations supplémentaires sur le patron routier, ses affaires, ses derniers rendez-vous, ses relations, ses contacts politiques, les incidents survenus pendant la campagne électorale et les éventuelles altercations avec des immigrés. L'amitié qui relie ces deux commandants de brigades devrait faciliter l'enquête.

L'adjudant-chef Dumont, après avoir bien noté les exigences de son collègue et ami, lui annonce qu'il vient de lui envoyer le bras droit de François Perrault, le chef de garage, un certain René Guigou, un témoin intéressant qui a besoin de parler et de s'épancher sur la disparition de son patron.

Satisfait de ses premiers pas dans l'enquête, Ferracci décide de s'accorder une pause bien méritée. Comme le laboureur, il a semé à pleines poignées et attend maintenant le temps de la moisson. Quelle illusion ! Comme si le blé allait pousser tout seul, sans le suivi indispensable !

Dès neuf heures, René Guigou se présente à la brigade. Ferracci le reçoit immédiatement et écoute un long récit sur le comportement du patron de «Sainflo-Transports». Il en retire une très mauvaise opinion sur François Perrault, mais aussi sur le chef de garage.

Un patron noceur, face à un chef de garage travailleur ; un buveur, face à un homme trop sobre pour l'être totalement ; un raciste haïssant les immigrés, face à un homme ouvert sur la mosaïque humaine et culturelle, cela représente une masse de contradictions à faire trembler sur ses bases n'importe quelle entreprise. Mais n'est-il pas prouvé que les contradictions s'étaient et s'alimentent, parfois, pour vivifier et renforcer l'élément à l'intérieur duquel elles s'exercent ?

Justement, «Sainflo-Transports» marche bien. D'un côté, un carnet de commande rempli par un patron dynamique, fantasque et débrouillard en diable, de l'autre, une exécution sérieuse des commandes par un chef de garage organisé, jusqu'à la maniaquerie.

Malgré et à cause de cette situation, Ferracci ne peut se défier de l'idée qu'une ombre plane sur cette entreprise. Doucement, sans faire de vagues, il va essayer d'en savoir un peu plus.

Le vieux de la vieille qui a déjà bien roulé sa bosse, sait prendre une autre dimension et devient plus grand, plus austère, lorsqu'il interroge des personnages trop bien sous tous rapports, tel que lui apparaît le bras droit du patron trucidé, il entrouvre la porte :

— Nous allons commencer par le début, si vous le voulez bien : nom, âge, domicile.

Le chef de garage répond sans la moindre hésitation :

— René Guigou, j'habite à Germigny dans l'Yonne, j'ai 44 ans. Je suis marié et père de famille.

— Je vous remercie. Encore quelques précisions si vous le permettez.

— Je vous écoute.

— Votre patron prenait-il souvent des rendez-vous après les heures d'ouverture ?

— Mon patron traitait toutes sortes d'affaires, des claires et des plus tarabiscotées, à tout moment, sur place, au garage, par téléphone et il se déplaçait facilement pour les clients qui souhaitaient le rencontrer à l'extérieur. Plusieurs fois, il m'a fait part de lieux surprenants.

— Précisez, qu'entendez-vous par « tarabiscoté » et par « lieux surprenants ». C'est important pour notre enquête.

— Mon patron me tenait toujours informé des marchandises transportées, sauf rares exceptions. Dans des cas particuliers, il m'opposait la formule « motus et bouche cousue ! » et je m'écrasais. Je n'ai jamais cherché à découvrir de quoi il retournait et il ne m'a jamais mis dans la confiance. Quant aux lieux surprenants, j'entends : des aires de repos d'autoroutes ; des aéroports, Roissy, Orly ou Vatry, entre deux avions ; des châteaux et des parcs, le tout sans jamais se préoccuper de l'heure. Etant un original lui-même, mon patron ne refusait jamais les situations originales. Il se rendait n'importe où et acceptait les horaires les plus fantaisistes pourvu qu'il puisse arracher une affaire ou un marché.

— Nous devrions trouver une trace de ces rendez-vous sur son agenda, vous ne croyez pas ?

— Certainement pas, il ne laissait jamais subsister la moindre trace de ces rendez-vous spéciaux.

— C'est bien dommage. Poursuivons : Hier au soir, un agricul-

teur nous a signalé une BMW stationnée dans la forêt d'Ervy-le-Châtel, sauriez-vous reconnaître la voiture de votre patron ?

— En me rendant ici, chez vous, j'ai croisé vos hommes sur place, je me suis arrêté et j'ai reconnu, sans aucun problème, la voiture de mon patron. Je m'occupais personnellement de son entretien.

— Tout de même, un rendez-vous dans la forêt d'Ervy, c'est assez mystérieux, vous ne trouvez pas ?

— Le lieu et l'heure peuvent étonner, j'en conviens, mais ils n'ont rien d'insolites pour mon patron, je viens de vous le dire. Tenez, son dernier rendez-vous un peu spécial a eu lieu à Troyes-Barbercy, sur le terrain d'aviation.

« Bonne volonté et bonnes réponses, cependant Monsieur Guigou René, chef de garage dans l'entreprise «Sainflo-Transports», demeure le dernier témoin ayant rencontré la victime vivante... » se dit Ferracci.

Après avoir écouté et pris des notes, il décide de poser une série d'autres questions :

— Et vous, qu'avez-vous fait lundi soir après votre travail ?

— J'ai travaillé très tard et pourtant je suis parti avant la fermeture, contrairement aux habitudes de la maison, car François et moi, nous fermions toujours le garage ensemble. Lundi soir, il était encore à « la gamelle », il a discuté politique toute la journée. Je suis passé le saluer et je suis rentré chez moi, à Germigny. Lui-même était sur le point de quitter le bistrot, faute de compères.

— Il était quelle heure ?

— Sept heures et demi, environ, plutôt moins que plus. Dix neuf heures vingt-cinq si vous préférez.

— Avez-vous rencontré des connaissances, des voisins ou des amis qui vous auraient parlé ou reconnu après que vous ayez quitté votre travail ?

— Personne.

— J'insiste, votre situation est inconfortable. Pour l'heure vous êtes notre dernier maillon dans la chaîne qui conduit au lavoir.

— Je le regrette, mais je n'y peux rien.

— Connaissez-vous Montigny-les-Monts ?

— Evidemment. Cette petite bourgade est une commune du

canton d'Ervy-le-Châtel, proche de la route nationale Auxerre-Troyes et aussi voisine de la commune de Chamoy où je suis né.

— Et son lavoir, sauriez-vous le situer ?

— Jamais vu.

— Avez-vous quelque chose à ajouter ?

— Non, rien.

— Je vous remercie de ce déplacement spontané. J'aurai certainement besoin de vous entendre encore une ou plusieurs autres fois.

— A votre disposition.

Pendant cet entretien, plusieurs journalistes, photographes et reporters, hommes et femmes, sont arrivés sur place. Une véritable unité de combat. Tout semble indiquer que la thèse du meurtre politique a été retenue en haut lieu. « Un actif militant du Front National assassiné » devient le motif central.

Les habitants d'Ervy-le-Châtel, attirés par ce remue-ménage insolite, par les voitures des radios et télévisions, par ces gens qui gesticulent et s'interpellent devant la brigade, viennent aux nouvelles et s'amuse du déploiement de la meute et du stationnement anarchique qui règne devant la gendarmerie. Voitures, motos et scooters de ces professionnels de l'information bloquent carrément l'entrée de la gendarmerie et finissent par rendre dangereuse la circulation.

Suivant les recommandations nouvelles de sa hiérarchie qui tend à améliorer les relations de la gendarmerie avec les médias, Ferracci vient au devant de la petite troupe pour donner les premiers éléments de l'enquête. Il est immédiatement assailli par les photographes et cameramen, les flashes crépitent, les caméras ronronnent, l'adjudant attend patiemment, puis il fait un premier point sur le meurtre et déclare que rien n'autorise, pour le moment, de privilégier la thèse d'un assassinat politique.

Grosse déception ! Personne ne croit à la parole de ce petit provincial. En haut lieu on leur a dit « meurtre politique » et donc tout ce qui s'écarte de cette voie est nul et non avenu.

L'adjudant est interpellé sur le fameux billet faisant allusion au mobile du crime. Là encore, il met en garde les journalistes, car la phrase : « Faire taire un hâbleur incorrigible » peut donner lieu à différentes interprétations. Mais qui peut arrêter l'eau d'une digue qui

vient de céder, là-haut, à Paris ? Personne et surtout pas le pauvre Ferracci qui doit subir le mécontentement et l'indifférence du parisiisme en campagne.

Soudain, tel un baron appelé à détourner l'attention des naïfs lors de jeux clandestins, le journaliste de « l'avenir de l'Aube » propose à ses collègues de les conduire sur le lieu du crime, à Montigny-les-Monts et de visiter le lavoir communal. L'accord est immédiat. Voitures, motos et scooters partent comme une volée de corbeaux. En un instant, Ervy-le-Châtel et sa gendarmerie retrouvent le calme. Ferracci pousse un soupir de soulagement, réintègre son bureau et en profite pour se détendre quelques instants.

Ce même jour, 10 heures.

Le téléphone ne laisse guère le temps de souffler à l'adjudant. Le Préfet de l'Aube semble soucieux et pressé de régler une affaire encombrante dont il aurait très bien pu se passer en ce jour de fête et de communions (la République a beau se proclamer laïque, ses serveurs demeurent libres de leurs choix). Paris a dû lui faire parvenir des ordres et lui souffler quelque peu dans les poumons.

Sans poser la moindre question sur les sentiments et les réactions du commandant de la brigade d'Ervy-le-Châtel, il se situe immédiatement dans le sujet :

— Je compte suivre personnellement le déroulement et l'aboutissement de votre enquête.

— Bien, Monsieur le Préfet.

— Vous allez agir sans délai et réussir promptement, n'est-ce pas ?

— Assurément, Monsieur le Préfet.

— Avez-vous l'impression que cette affaire prend une tournure politique ?

— Il semble que la presse s'oriente effectivement dans cette direction.

— Et vous ? Qu'en pensez-vous ?

— Pour le moment, je préfère ratisser large et ne rien laisser au hasard.

— Pas trop large, vous allez vous égarer et perdre votre temps ! Ciblez, mon vieux ! Ciblez, ciblez fin !

— Certes, Monsieur le Préfet, je vous suis. Cependant, des

contacts parfois douteux, pour des raisons de travail, et des propos racistes tenus publiquement dans une localité où vit une forte collectivité d'immigrés, sont deux points tout aussi intéressants que la question politique. L'homme donnait dans la complexité. Le maire de Montfey confirme l'acte d'obstruction opposé par François Perrault à deux personnes âgées, lors du second tour, mais rien, pas le moindre indice sérieux ne m'a persuadé, jusqu'ici, d'avoir affaire à un crime politique.

— Bon, nous verrons bien. Avez-vous besoin de renforcer vos effectifs ?

— Merci, monsieur le Préfet, nous faisons face.

— Pourtant je pense vous adjoindre un inspecteur spécialisé et habitué à se déplacer dans les bourbiers politiques...

— Mon effectif est au complet et je vous assure que nous faisons face.

— La décision vient de Paris. Cet inspecteur du renseignement ne s'immiscera pas dans votre enquête, il devra contrôler la situation et éviter les dérapages politiques. Rien de plus.

— Bien, nous le recevrons comme vous le souhaitez.

— Les journalistes sont-ils nombreux ?

— Oh ! Oui, Monsieur le Préfet ! Voici quelques minutes, ils encombraient l'entrée de la brigade et gênaient même la circulation, puis ils sont tous partis vers Montigny-les-Monts sous la direction de leur collègue de « l'avenir de l'Aube ». Ils reviendront certainement.

— Vous voyez bien que vous avez besoin du soutien dont je viens de vous parler. L'inspecteur Lambert vous épaulera, il est déjà dans nos murs, à la préfecture. Il sera justement chargé, entre autres responsabilités, du contact avec les médias. De toute façon, vous le verrez cet après-midi. Je vous attends à quatorze heures, dans mon cabinet

— Je n'y manquerai pas, Monsieur le Préfet, à quatorze heures, je vous ferai mon premier rapport. Mes respects, Monsieur le Préfet.

Ferracci, homme d'expérience, sait très bien qu'il n'en a pas terminé avec le téléphone. Il trouve même extraordinaire que le « civil » se soit manifesté avant les « militaires », car la concurrence existe bel et bien. Respectueuse des règles de courtoisie, la com-

pétition n'aboutit jamais à la grande embrassade entre gendarmes et policiers quoi qu'en disent les ministres de tutelle qui passent. L'état-major de la gendarmerie a loupé son tir matinal, c'est évident, mais cette légère défaillance ne va pas tarder à subir la correction nécessaire.

C'est le cas. Le téléphone trille nerveusement. Le commandant de la brigade décroche. Le premier contact ne semble pas des plus encourageants :

— Dites donc, Ferracci, vous n'allez pas passer votre vie au téléphone ? Voilà un quart d'heure que j'essaie de vous joindre !

— Mon Colonel, j'étais avec le préfet de l'Aube.

— Je m'en doutais ! Et que veut-il exactement ?

— Il semble branché essentiellement sur les répercussions politiques de ce crime.

— Normal. C'est tout ?

— Non, mon Colonel. Monsieur le Préfet m'a offert son aide, je l'ai déclinée très poliment. Il a insisté pour m'imposer un inspecteur spécialisé dans les affaires politiques, j'ai essayé d'éviter cette intrusion de la police nationale dans notre enquête, mais j'ai bien été obligé d'accepter. Les ordres semblaient venir d'en haut, d'après ce que j'ai compris.

— Laissez venir cet inspecteur et accordez-lui une attention correcte. Tout juste la politesse. Vous me comprenez, n'est-ce pas ?

— Oui, mon Colonel.

Ferracci sourit. Il sait que l'arrivée de cet inspecteur — sorte de commissaire politique introduit dans une brigade de gendarmerie — déplaît d'ores et déjà à ses supérieurs. Il est prêt à parier que le corps d'élite, auquel il est lui-même fier d'appartenir, ne restera pas en dessous de l'offre du préfet.

— Ferracci, je vous envoie le capitaine Deschamps chargé des affaires criminelles. Il vous apportera une aide précieuse, sans mettre en cause votre responsabilité dans l'enquête...

« Bingo ! Pari gagné ! » se dit l'adjutant.

— Bien, mon Colonel, je vous remercie de cette aide.

— Ferracci, nous maintenons le contact.

— A vos ordres, mon Colonel.

Il est onze heures.

La brigade au complet est réunie pour faire le point. Autre coup de fil. Il provient du procureur de la République :

— Mon cher adjudant, où en êtes-vous ?

— J'avance ou plutôt je mets en place mon dispositif, Monsieur le Procureur.

— Bien, très bien, vous continuez calmement, assurez bien vos pas et ne négligez aucune piste. Voyez large, dissipez les ombres, pas d'a priori ! Après, et seulement après, vous éliminerez. Je me permets de vous rappeler que je suis votre seul interlocuteur dans ce genre d'affaires. Vous devez traiter exclusivement avec moi et personne d'autre.

— C'est que...

— Ne vous laissez pas mener par le bout du nez par vos supérieurs et pas plus par la préfecture.

— Oui, mais...

— Vous êtes sous mon entière direction.

— A ce sujet, Monsieur le procureur, je n'ai encore rien reçu du laboratoire.

— C'est en cours, les informations vous parviendront dans l'après-midi.

— Je vous remercie, Monsieur le Procureur.

— N'oubliez pas ce que je viens de vous dire : C'est à moi que revient la responsabilité de répercuter les avancées ou les difficultés de votre enquête vers les autorités civiles et militaires et je le ferai au moment opportun.

— Bien, Monsieur le Procureur, je vous informerai de l'avancement de notre enquête. Mes respects Monsieur le Procureur.

Ferracci raccroche le téléphone en poussant un cri de rage qui en dit long sur ce qu'il pense de toutes ces administrations.

La réunion reprend son cours.

L'adjudant informe ses hommes d'une intervention faite auprès de lui le matin même par le délégué du Front National dans le département. Ce mouvement souhaite récupérer rapidement le corps de François Perrault pour lui accorder des obsèques dignes de la cause défendue par leur chef, Jean-Marie Le Pen.

— Ma réponse évasive l'a passablement énervé, précise Ferracci, car son parti veut agir rapidement et bien entendu avant le 9 juin, date du premier tour de l'élection législative. Comme vous le voyez, les pressions nous tombent dessus de toutes parts, nous avons intérêt à nous bouger le cul et à nous serrer les coudes.

Ferracci sourit. L'image de ses hommes se bougeant le cul tout en se serrant les coudes, l'amuse. Il se reprend et interroge :

— Vu ?

— Vu, mon adjudant, répond le brigadier Durand, toujours consentant.

L'adjudant poursuit :

— D'autre part, Saint-Florentin confirme l'engagement politique du patron de «Sainflo-Transports» en faveur du F.N. ainsi que les propos racistes tenus par lui à tous moments. Mon collègue m'a promis un contact avec des animateurs d'origine immigrée, j'irai personnellement écouter leurs témoignages. Tout indique que nos instances supérieures se sont laissées gagner par l'idée d'un meurtre politique et si c'est le cas, les indices les plus sérieux peuvent venir de cette localité.

Sur ce point, le brigadier Durand responsable de l'équipe partie enquêteur à Montfey est invité à présenter son rapport. Il s'exécute :

— François Perrault, célibataire, demeurait encore chez ses parents. Les pauvres ! Ils sont effondrés par le malheur qui les frappe, ils ne peuvent comprendre la perte de leur fils ! Je les plains.

« Par ailleurs, la victime était connue comme un bon travailleur et un homme assez fidèle en amitié.

« Conseiller municipal, Perrault a bien fait campagne pour le Front National et a effectivement menacé un couple d'anciens du village, assez favorables à la gauche, pour les empêcher de voter en faveur de Chirac au second tour, mais ces braves gens n'ont pas voulu donner suite à cette « broutille » comme ils disent. L'incident n'a pas été mentionné sur le procès verbal du bureau de vote. Pas d'histoire de ce côté. Monsieur Tronchois, le maire, a réagi avec fermeté contre son conseiller municipal, comme il le devait, mais il ne croit pas que cet accrochage regrettable soit lié au crime du lavoir de Montigny-les-Monts. Nous partageons cet avis.

« Nous n'avons rencontré aucune animosité contre François Perrault dans ce village. D'autre part, la victime n'avait aucune liaison féminine connue dans sa commune. Un brave garçon, un peu collant, grand discoureur et agitateur dans les périodes électorales, telle est l'opinion générale, conclut le brigadier. Nous avons rapporté les deux déclarations écrites souhaitées par vous, chef.

Ferracci remercie et réfléchit un instant. Le brigadier a parlé de « grand discoureur » pour qualifier l'attitude de la victime durant les périodes électorales, formule assez proche de « Hâbleur incorrigible » mentionnée sur le billet trouvé dans le lavoir :

« Intéressant » se dit-il, les deux expressions sont à mettre sur un même plan.

Le plus ancien des deux enquêteurs envoyés à Montigny-les-Monts, s'exprime à son tour :

— Petite parenthèse, les photographes s'en sont donnés à cœur joie, comme s'ils n'avaient jamais vu un lavoir. Nous les avons laissés sur place.

« J'en viens à notre visite : Le maire ne comprend toujours pas la raison qui a poussé l'assassin à choisir le lavoir comme lieu et arme du crime, certes les enfants ont toujours et de tout temps rôdé autour et joué et dans le lavoir. Pas un seul des gardes champêtre successifs de la commune n'a échappé à ce genre de jeux aboutissant à de petits méfaits : portes forcées, carreaux cassés, eaux souillées, mais jamais rien de grave ne s'est produit en ce lieu qui puisse conduire à la mort d'un ancien gamin de la commune.

« Par ailleurs, en dehors d'un passage éclair, de temps à autre, avec ses copains, Perrault ne fréquentait pratiquement plus personne dans la commune et jamais il n'a été aperçu autour du lavoir. Malgré cela, toutes les personnes rencontrées pensent que le choix du lavoir ne relève pas du hasard. J'en ai terminé, chef. »

Quant au duo chargé de contrôler le véhicule dans la forêt d'Ervy, il est revenu avec la BMW. Il s'agissait bien du véhicule du transporteur de Saint-Florentin, reconnu par le bras droit de Monsieur Perrault. Nous n'avons trouvé aucun indice dans le véhicule, aucune indication concernant le rendez-vous dans la forêt.

Ferracci s'arrête de prendre des notes, puis il demande aux équipes de lui fournir un rapport écrit et détaillé de leurs déplacements respectifs.

A partir de ces données l'enquête se trouve désormais sur les rails. Elle doit avancer et Ferracci commence par le raisonnement le plus élémentaire : le trajet accompli par Perrault ce soir-là.

— Voyons, dit-il à ses hommes réunis, François Perrault quitte la zone industrielle des Galettes vers 19 heures 30, 19 heures 45, environ. Je me fonde pour cela sur la déclaration du chef de garage. Il se rend dans la forêt d'Ervy-le-Châtel appelée « le Bois du Parc », certainement un rendez-vous bizarre, mais ce n'est pas le premier. Rien ne figure sur son agenda, car jamais François Perrault ne mentionne ce genre de rencontre. Il gare posément sa voiture là où nous l'avons trouvée. C'est donc là qu'il rencontre son interlocuteur. Il doit être moins de vingt heures et comment, s'est-il retrouvé à Montigny-les-Monts ?

Le brigadier Durand donne son point de vue :

— En utilisant une autre voiture, celle de la personne qui lui a donné ce rendez-vous, celle du meurtrier.

— Exact, souligne l'adjutant, et pourquoi est-il monté dans ce véhicule ?

— Parce qu'il a cru avoir affaire à un client.

— Encore exact. Et comment va-t-on de la forêt d'Ervy à Montigny-les-Monts ?

Le brigadier Durand qui ne perd pas une seule des questions de son chef, répond immédiatement :

— Ervy, Auxon, puis la nationale vers Troyes et à droite sur Montigny, on y est, simple comme bonjour.

Ferracci rejette cet itinéraire :

— C'est trop dangereux pour un futur criminel. Les possibilités d'être vu sont trop grandes. Comment peut-on y aller plus discrètement ?

Durand répond :

— Par le chemin des écoliers.

— Encore exact, en passant par Chessy-les-Prés, Survannes, la Vacherie, Davrey, La Coudre et Montigny-les-Monts. Nous retiendrons cet itinéraire et nous irons enquêter sur les lieux traversés pour savoir si des personnes ont vu passer un véhicule étranger au secteur.

« L'arrivée à Montigny-les-Monts doit remonter vers vingt heures dix, vingt heures quinze. De cette réflexion nous retirons deux indices importants : primo, l'assassin, comme sa victime, connaissent le canton, secundo l'heure du crime remonte forcément après l'arrivée sur place, c'est à dire après vingt heures trente et vraisemblablement vingt et une heures. »

La reconstitution de l'itinéraire et l'approche de l'heure du crime donne à chacun des hommes présents une plus grande conscience du travail restant à accomplir. Enfin, Ferracci informe ses hommes des nouveautés du jour :

— Un inspecteur des renseignements nous est envoyé par la préfecture, il semble venir de Paris. Nous le recevrons courtoisement. De plus, notre état-major nous envoie un capitaine chargé des affaires criminelles, mais nous conservons la responsabilité de l'enquête, confirmée par le procureur de la République. La presse semble vouloir monter une grosse affaire politique. En cette période électorale et d'après Monsieur le Préfet, les hautes instances de la République s'inquiètent, elles sont sous pression.

L'adjudant se tait un instant, puis il décide d'exposer une idée qui lui est venue, simple intuition, échafaudée par lui dans la matinée, et qu'il veut transformer en ligne directrice pour son action. Cet élément nouveau devrait lui éviter de trop s'empêtrer dans le crime politique :

— Je vous sou mets mon idée pour que vous y réfléchissiez et me donniez votre avis. Elle doit nous faire avancer, je compte en faire mon fil rouge pour la conduite de l'enquête. Voyons, suivez-moi bien, si le meurtre devait avoir un lien avec le comportement politique de François Perrault à Saint-Florentin et à Montfey, il aurait dû se perpétrer dans l'une ou l'autre de ces deux communes, ou dans les parages immédiats, n'est-ce pas votre avis ?

— Nous vous suivons chef, opine le brigadier sans trop comprendre où veut en arriver son adjudant.

Ferracci poursuit :

— Bien, mais alors, comment pouvons-nous expliquer l'utilisation du lavoir de Montigny, commune distante d'une quinzaine de kilomètres environ, pour y commettre cette sorte de règlement de compte ? Rien ne s'est passé dans cette commune, pas d'incidents politiques, aucune visite ou réunion organisées par Perrault, Nous

sommes en présence d'une question sans réponse et il me paraît difficile d'en trouver une. Interrogation à ne pas perdre de vue.

— C'est génial ! Nous en prenons bonne note, chef ! s'exclame soudain le brigadier qui vient de saisir l'importance de ce fil rouge.

Devant la gendarmerie l'attroupement des journalistes s'est reconstitué. Ils sont de retour de leur visite au lavoir de Montigny-les-Monts. Impatients, comme toujours, ils sollicitent à nouveau le commandant de la brigade qui accepte de leur parler vu qu'il détient cette idée toute nouvelle qualifiée de géniale par son brigadier. Il va se contenter de la leur servir, sans commentaire, des fois qu'elle conduise à une réflexion collective...

Entouré de toutes parts, importuné par des micros tendus sans la moindre retenue, Ferracci s'explique :

— Mesdames, mesdemoiselles, messieurs, pour l'heure je n'ai rien à vous apprendre de nouveau, mais peut-être accorderez-vous un moment d'attention à cette question qui m'interpelle...

Le cercle se referme encore.

— Voilà : si le meurtre est lié au comportement politique de François Perrault à Saint-Florentin, comme à Montfey, comment et par quel détour pouvons-nous expliquer l'utilisation du lavoir de Montigny-les-Monts que vous venez de visiter et dont vous avez pu apprécier la distance qui le sépare des deux communes intéressées ?

Une colle au lieu d'une certitude ! Un plouf ! Un silence absolu ! La meute, totalement obnubilée par la grosse affaire politique, attendait autre chose. Les états d'âme de l'adjudant ne l'intéressent pas du tout. Les journalistes lui tournent immédiatement le dos. Le fiasco est total. La soif d'informations nouvelles vient de s'envoler subitement devant un doute que nul ne peut admettre ! Une confirmation ou même un mensonge cousu de fil blanc auraient mieux convenu, pas le doute, surtout pas le doute !

La faim coince les esprits. La meute se donne rendez-vous au café restaurant Franco-Belge retenu depuis le matin.

Situé sur la place d'Ervy-le-Châtel, en face de l'étonnante et très belle halle circulaire construite de torchis et de poutres en chêne, ce restaurant dispose d'un emplacement idéal, mais le lieu sera-t-il seulement remarqué par ces professionnels du sensationnel ? Peu probable.

Cependant, contrairement à ses collègues, une journaliste de la télévision régionale, une femme jeune aux yeux fureteurs, reçoit la question de l'adjudant comme une décharge électrique. Elle le rattrape au moment où il réintérait son bureau déçu par la surdité de la presse et l'interpelle :

— Pardon, Monsieur l'adjudant, vous n'en avez pas assez dit. Vous venez de nous balancer une devinette comme l'aurait fait un moniteur aux enfants de sa colo, mais cela ne me suffit pas. Vous avez voulu nous transmettre un message dans cette phrase, n'est-ce pas ? Quel est-il ?

Cette judicieuse remarque de la journaliste flatte l'adjudant, mais accroît encore sa déception. Son message avait donc un contenu puisqu'il a été entendu. Il répond avec détachement :

— Mademoiselle, vous êtes bien la seule à réagir de la sorte, cela vous grandit. Vous avez perçu un message dans mon propos, cela me flatte, mais pour le moment, je n'ai rien à ajouter. Suivez les événements, vous comprendrez peut-être. Le reportage n'empêche pas la réflexion. Je reste à votre disposition. Bon appétit, mademoiselle.

L'après-midi.

La rencontre avec Monsieur le Préfet n'apporte rien de plus que prévu. Après avoir écouté d'une oreille distraite le rapport de l'adjudant Ferracci, le représentant de la République dans le département se montre incapable de sortir de la logique parisienne. Pour ce haut fonctionnaire, placé sous le feu électoral, le meurtre politique a été retenu là-haut et tout l'oblige à se comporter et à agir en conséquence. Point.

Belle image du centralisme de l'Etat, désormais largement dépassé ! Toute la préoccupation du préfet tourne autour de cette idée fixe : Comment retenir la vague politique qui ne cesse de grossir depuis l'annonce du meurtre du lavoir ? Comment empêcher le « Front National » de tirer un profit électoral de ce crime ?

Les conseils, les recommandations, les appels à la prudence et à la discrétion ne manquent pas. Rien de concret, que des paroles, comme toujours. Ferracci trouve tout de même le temps d'exposer son fil rouge. Le préfet le regarde médusé, comme si l'adjudant débarquait de la lune et lui demande de prendre conscience de la situation et de mieux saisir son message. L'entretien est terminé.

Le pauvre adjudant dépité, rejoint sa brigade en compagnie de l'inspecteur spécialisé dans les affaires politiques.

En cours de route, il essaie de présenter son fil rouge à son hôte, mais là aussi, l'écoute est nulle, pas un seul mot ne sort de la bouche de cet inspecteur soi-disant « hors classe ».

« Certainement, un grand penseur » pense l'adjudant.

Pourtant si les grands penseurs ne touchent pas terre, s'ils perdent pied, plus rien de bon ne peut sortir de leur tête bien pleine. Ferracci lui tend une nouvelle perche :

— N'empêche que mon idée est bien plus consistante que toutes les hypothèses fondées sur le crime politique. Vous ne trouvez pas ?

L'inspecteur parisien ne répond toujours pas. Savoir ? Peut-être se sent-il gêné par cette contestation venue d'en bas ? Peut-être s'émerveille-t-il de la simplicité de cette idée exposée par un simple adjudant ?

Vexé, Ferracci décide d'opposer son mutisme corse au mutisme parisien. Question de dignité. Il faudra bien que ce représentant du ministère de l'Intérieur, se déboutonne devant le modeste représentant de l'armée qui va le recevoir dans les murs de sa brigade.

La situation devient insupportable. Ferracci mécontent de l'indifférence manifestée, s'interroge :

« Et si ce n'était qu'une manifestation de dédain du Parisien pour le Provincial ? Pas impossible ! De toute façon, l'une ou l'autre de ces futilités ou encore l'une et l'autre additionnées, l'inspecteur devra bien s'expliquer à un moment ou à un autre. Ne t'inquiète pas, se dit-il, tu finiras bien par entendre la voix de ce prétentieux. »

Arrivé à Ervy, l'adjudant demande à son brigadier de veiller à l'installation du visiteur muet et se met au travail sans plus se préoccuper de lui.

Tard dans l'après-midi un motard de la gendarmerie apporte les résultats de l'autopsie. L'analyse confirme le mot trouvé dans le lavoir :

« La victime a bien chuté sur une partie dure avant d'être jetée à l'eau. La victime s'est débattue avant d'absorber, de force, une forte dose de barbituriques, les traces autour de la bouche en mon-

trent l'évidence. Les nœuds de la cordelette bleue, enserrant les chevilles et les poignets, ne peuvent être le fait de la victime. L'eau trouvée dans les poumons prouve la noyade. Le suicide est exclu. La mort remonterait dans la nuit de lundi à mardi, impossible d'être plus précis compte tenu du temps passé dans l'eau. »

L'adjudant Ferracci appelle le Palais de Justice, il a besoin de parler de son fil rouge, mais le procureur est absent. Le substitut l'écoute avec attention et le soutient, car le Procureur a, lui aussi, été soumis aux pressions venues d'en haut. Il a dû se défendre contre cette tendance des autorités parisiennes à ne retenir que le meurtre politique, idée née dans l'imagination d'un petit chroniqueur en mal de promotion :

— Poursuivez dans votre voie, ne vous laissez pas détourner de vos intuitions, mais ne rejetez pas totalement l'idée retenue en haut lieu. Soyez prudent.

Le soir de cette longue journée.

Le capitaine annoncé par le colonel arrive à son tour. A la stupefaction de Ferracci, l'officier s'approche immédiatement de l'inspecteur qu'il semble connaître. Les deux compères vont jusqu'à quitter les locaux de la brigade pour faire quelques pas ensemble et s'informer de leur opinion respective sur l'affaire.

Venant de deux sources différentes, les deux hommes sont arrivés à Ervy-le-Châtel avec une mission précise, la même : empêcher, par tous les moyens, l'utilisation politique du meurtre de Montigny-les-Monts. Et lorsque l'appareil de l'Etat parle de « tous les moyens », des hommes comme le capitaine et l'inspecteur comprennent tout à fait, sans besoin qu'on leur fasse un dessin. Ils sont d'accord : La date de l'élection législative est trop proche pour laisser prendre de l'ampleur à la rumeur publique. L'enquête instruite par Ferracci doit se plier à la situation. Ils reviennent sur leurs pas et décident d'entendre l'adjudant.

Les trois hommes s'installent dans le bureau du chef de la brigade. Le capitaine, Deschamps, sûr de son autorité, et afin de ne pas se laisser prendre de vitesse par l'inspecteur, prend d'assaut le fauteuil de Ferracci. Amusé, Lambert rapproche sa chaise de la fenêtre et, par ce mouvement, s'écarte du commandant de la brigade installé près de la porte. Le capitaine lance le débat :

— Voyons, adjudant Ferracci, votre schéma porté au tableau

noir ressemble à un éventail largement ouvert, on dirait même un parapluie, pour ne pas parler d'un parachute. Tout y passe, la grosse dame, son petit chien et le carrosse ! dit-il en soulignant son opinion d'un sourire destructeur. Vous comptez vous pencher sur toutes ces éventualités : famille, travail, relations, immigrés, presse, politique ... ? Nous ne sommes pas prêts de sortir de ce labyrinthe. Vous avez même réservé trois espaces supplémentaires...

— Pour l'imprévu, mon capitaine, juste pour l'imprévu, répond l'adjudant dans ses petits souliers.

— Alors que la logique nous conduit à n'en retenir qu'une seule : celle de l'assassinat prémédité d'un homme aux idées politiques bien arrêtées et comment faire face à ce risque. Quels sont vos arguments ?

Ferracci s'apprête à répondre au capitaine, lorsque l'inspecteur ajoute une cuillerée de confiture sur la tartine de son collègue.

— Cela semble évident, nous sommes là pour vous aider à sortir d'un imbroglio et non pour mener une enquête style roman policier.

Du coup, blessé par les remarques et la collusion entre le capitaine et l'inspecteur, l'adjudant Ferracci sort une pique :

— Je suis heureux d'entendre enfin la voix de l'inspecteur et de recevoir son aide généreuse. Merci, Monsieur, de condescendre à me faire bénéficier de votre expérience.

— Ferracci que sont ces propos ? interroge le capitaine surpris et gêné par cet incident.

— Laissez, capitaine... ce n'est qu'un tout petit règlement de compte, répond l'inspecteur Lambert ragaillard par ce soufflet.

Ferracci prend une allure boudeuse. Il se tait. La perplexité le gagne. Il avait lu dans son journal et entendu à la radio les commentaires concernant le gouvernement en formation et les responsabilités qui seraient confiées au nouveau ministre de l'Intérieur, mais il n'y avait pas cru. Une partie importante de la gendarmerie placée sous l'autorité du ministre de l'Intérieur, cela ne s'était encore jamais vu ! L'information lui avait semblé tellement énorme qu'il n'y avait accordé aucune attention. Et pourtant, le spectacle lamentable étalé, là sous ses yeux, éclairait cette nouveauté d'une lumière crue. Le nouveau ministre désigné avait d'ores et déjà la possibilité de diriger les deux formations. Un capitaine de gendar-

merié et un inspecteur de police marchant main dans la main pour soutenir une cause incertaine. Quelle tristesse !

— Alors ? Adjudant Ferracci, que pensez-vous de mes remarques ? interroge le capitaine Deschamps qui n'a rien compris à l'incident survenu.

— Bah ! si vous me dites que l'énigme est déjà résolue, je n'ai plus qu'à m'incliner. Je ne bénéficie pas de votre haute expérience. Pensez donc, entre faire souffler dans le ballon les automobilistes, le dimanche, après les banquets, et assister aux cérémonies officielles, nous nous perdons dans la routine, ici bas ! Et si, venant des deux côtés des forces de l'ordre, une seule idée surgit, c'est qu'elle est forcément juste. Mais alors comment empêcher l'utilisation politique du meurtre par les amis frontistes de la victime ?

— Tout le problème est là, souligne immédiatement l'inspecteur Lambert.

— Pour mon compte, je pense que le suicide, question déjà abordée par nous voici un instant, mon cher collègue, serait bien plus approprié, avance le capitaine.

La réponse fait mouche :

— Ce n'est pas une mauvaise idée, reconnaît l'inspecteur.

« Ils se sont concertés hors de ma présence » se dit Ferracci.

L'inspecteur poursuit :

— Cependant, « les chevilles et poignets solidement attachés » comme le laissent entendre les premières déclarations du commandant de la brigade, font obstacle à cette idée. Dans l'affaire Boulin, nous ne nous sommes pas heurtés à cet inconvénient. Ah ! si la cordelette enserrant les poignets pouvait être décrite comme mal nouée et peu serrée, cela arrangerait tout !

Ferracci, défait et contrarié par cette entente cordiale entre la police et la gendarmerie pour construire un mensonge, se sent pris au piège. Cependant, il lui vient une idée, le rapport du laboratoire, mais oui, ce document confirme ses dires et déclare impossible le suicide. Il le sort du dossier et le présente à ses contradicteurs.

Le capitaine prend du bout des doigts le document que lui tend son subalterne, le lit et le rejette négligemment en disant :

— Certes, certes, mais ce rapport n'est pas public. Non, seule votre déclaration, nous gêne. Comment faire ?

L'inspecteur vient à la rescousse :

— L'adjudant Ferracci pourrait certainement atténuer son propos, parler d'une cordelette qui se serait resserrée dans l'eau et à partir de là, l'idée du suicide maquillé en meurtre par la victime, pourrait passer. La presse aidant, nous pourrions calmer le jeu et rendre une place nette aux autorités de la République. Qu'en pensez-vous, capitaine ?

— C'est une très bonne idée. Adjudant Ferracci qu'en pensez-vous ?

— Oh ! Moi... je ne suis qu'un tout petit rouage et pour rien au monde je me permettrais de bloquer une machine si bien huilée. Cependant...

— Cependant, quoi ? interrompt brutalement le capitaine, agacé par cette réserve inattendue.

— J'ai dit « cependant », moi ? fait mine de s'étonner Ferracci, alerté par la réaction du capitaine.

— Oui, vous avez dit « cependant », confirme l'inspecteur Lambert.

— Ainsi, j'ai dit « cependant » ?

— Ferracci, cessez de nous jouer du Louis Jouvét ! implore le capitaine en fronçant les sourcils.

Alors, Ferracci se dresse bien d'aplomb sur son siège et se lance audacieusement :

— Et bien, oui, j'ai dit cependant et voilà pourquoi : Premièrement, la cordelette des poignets était serrée aussi fermement que celle des chevilles, et je ne dirai rien qui laisse supposer le contraire. Je ne contredirai personne publiquement. Discipline ! Discipline ! Mais je ne l'affirmerai pas personnellement. Deuxièmement, si vous transformez ce crime en suicide, vous décidez du même coup de laisser en liberté un assassin. Troisièmement, comment expliquerez-vous que les incidents politiques provoqués à Saint-Florentin et à Montfey, aboutissent à un suicide à Montigny-les-Monts...

Ferracci venait de placer son fil rouge une nouvelle fois et pensait gêner ses interlocuteurs, mais son idée glissée subrepticement à ce moment précis de la discussion, n'avait aucun sens.

Un brin dédaigneux, l'inspecteur l'interrompt immédiatement :

— Vous n'avez rien compris, mon vieux. Si la thèse du suicide était retenue et bien étayée par nous, toutes les interrogations liées à l'attitude politique de la victime et au meurtre politique disparaîtraient ipso facto ! De ce fait, le lieu du suicide n'aurait plus aucun lien avec les incidents politiques ! Nous trouverons bien quelque chose dans la vie privée ou dans la comptabilité de François Perrault pour prouver les raisons de son suicide dans le lavoir de la commune où il est né et où il a passé l'essentiel de son enfance !

— Parfaitement ! Tout à fait plausible ! confirme le capitaine.

— Et les journalistes ? interroge Ferracci désarçonné.

— J'en fais mon affaire, répond l'inspecteur Lambert sûr de son autorité.

— Voilà qui est bien, ajoute le capitaine, il nous reste à figurer notre scénario et vous allez nous y aider Ferracci.

Corse et orgueilleux, gendarme dans l'âme, il était impossible au commandant de la brigade d'Ervy-le-Châtel, d'accepter cet outrage. Que le capitaine s'y prête, c'était son affaire, que l'inspecteur Lambert se complaise à patauger dans cette gadoue, cela le regardait, mais que lui, Ferracci, accepte de tomber si bas, cela jamais ! Il se rebiffe :

— Vous me demandez de m'associer à un projet inacceptable et je ne saurais vous accompagner dans ce lieu de perdition.

— Ferracci, je suis ici sur ordre du colonel et vous feriez bien d'en prendre note.

— No problème, mon capitaine ! Je plierai devant la volonté de mes supérieurs sans approuver pour autant, mais auparavant vous allez m'écouter...

— Nous n'avons pas de temps à perdre, rétorque Lambert, toujours aussi dédaigneux pour le provincial.

L'adjudant se retourne sur son siège, ouvre la porte et appelle son brigadier qui accourt. Ferracci lui demande d'aller chercher la jeune journaliste avec laquelle il s'est entretenu à midi, et d'appeler le Procureur de la République ensuite.

— Bien mon adjudant !

— Non ! Vous n'en faites rien ! Rompez ! crie le supérieur de Ferracci.

— Euh... ! Bien mon capitaine !

L'atmosphère s'électrise, l'orage guette et pourtant le capitaine revient aux instants précédents. Se voulant conciliant, il dit à son subalterne :

— Adjudant, vous souhaitiez exprimer une opinion, et bien expliquez-vous.

Satisfait du succès de sa petite provocation, Ferracci se redresse à nouveau sur sa chaise et explique :

— C'est simple, vous cherchez à éviter les effets d'un meurtre dont le mobile politique est vraisemblablement inexistant. Pour cela vous voulez maquiller le crime en suicide en omettant les nombreux pièges qui vont se présenter à vous. Par exemple, comment expliquerez-vous le tour de force accompli par François Perrault, lequel, quittant son garage situé à Saint-Florentin avec l'intention de se suicider, vient garer sa BMW dans le Bois du Parc d'Ervy-le-Châtel et s'en va se jeter dans le bassin du lavoir communal de Montigny-les-Monts, dix kilomètres plus loin ? Comment s'y est-il rendu ? A pied ? En stop ? Vous pouvez me dire comment vous comptez échapper à cette question ?

— On trouvera, répond Lambert agacé.

— Laissez-moi poursuivre, parce que vous me posez un véritable cas de conscience. Je l'ai déjà dit, mais je préfère me répéter : Retenir la thèse du suicide, c'est offrir la liberté à un assassin. Ce choix m'est insupportable. De plus, vouloir maquiller en suicide le meurtre du lavoir, revient à croire à la thèse du crime politique et je ne peux pas l'accepter.

« Cette fois, je reprends mon fil rouge à bon escient, dit-il en jetant un regard froid à l'inspecteur, et je vous repose la question : Pourquoi Montigny-les-Monts ? Alors que François Perrault a exprimé ses opinions politiques à Saint-Florentin et à Montfey ? La réponse à cette question nous conduit obligatoirement en dehors du mobile politique.

« Et si le meurtre n'a plus son caractère politique, pourquoi perdre son âme dans la recherche d'une piste impraticable conduisant à un suicide impossible ?

« Partons sur d'autres bases et demeurons dans la voie de la moralité. Peut-être que « la grosse dame, son petit chien et le car-

rosse» dit-il en regardant son capitaine, pourront nous apporter une solution claire qui sera acceptée par tous, journalistes y compris.»

Intérieurement fier de la fermeté et de l'exposé de son subalterne et visiblement ébranlé par les arguments avancés, le capitaine explique :

— Le fait est, si le meurtre n'a rien de politique, la mise en scène d'un suicide n'a plus de sens et il nous reste à trouver la véritable motivation et le coupable.

Lui aussi convaincu, mais inquiet des réactions de Paris, l'inspecteur Lambert mégote et tourne autour du pot :

— Oui, mais Paris nous a demandé d'empêcher l'utilisation du crime politique et exigé que nous camouflions le crime d'une façon ou d'une autre. Evidemment, si nous pouvions faire une démonstration probante dans les heures qui viennent cela changerait tout.

— Je vous le promets, s'engage Ferracci, nous trouverons le petit rien qui nous fera avancer.

Le capitaine, bien heureux de voir triompher une thèse née dans la tête d'un simple commandant d'une brigade de la gendarmerie nationale, s'écrie :

— Et bien, Ferracci, au travail ! Qu'attendez-vous ? La grosse dame, son petit chien et son carrosse vous attendent !